CGT

MATMU

TRACT
20 JUIN
2025

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !

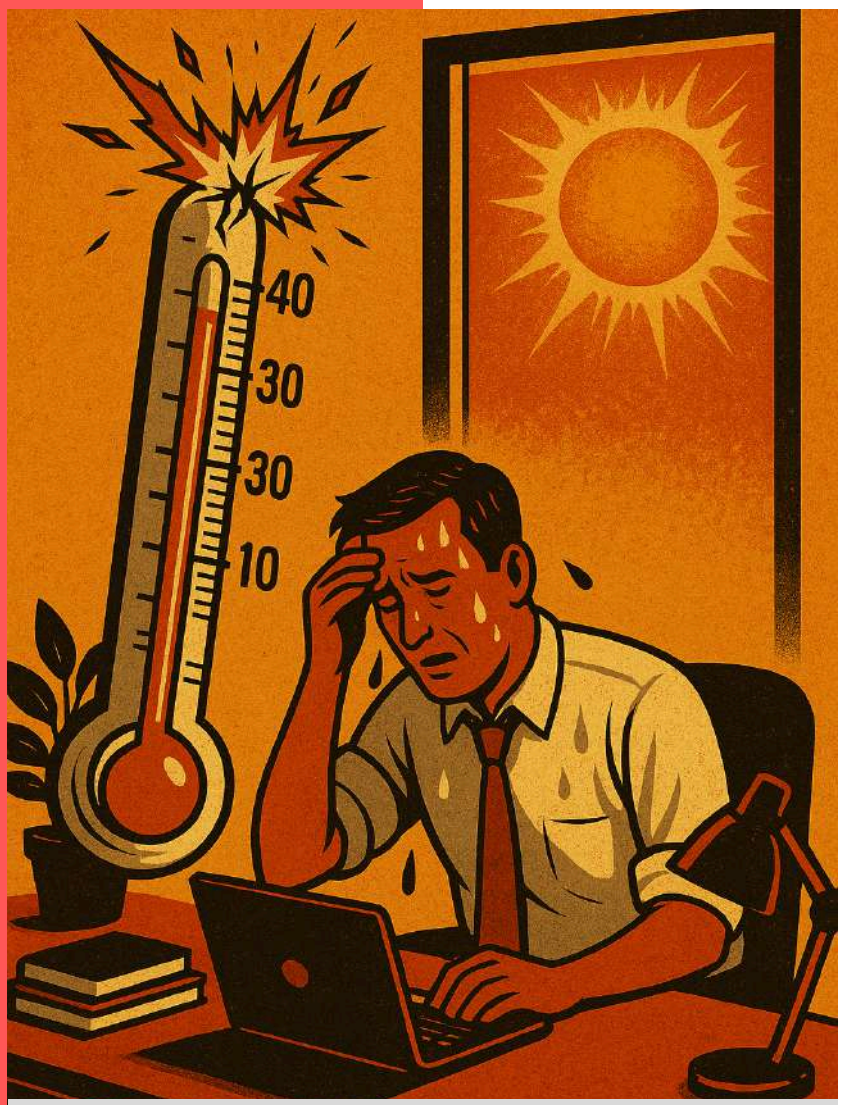

VAGUE DE CHALEUR : LA CGT VOUS INFORME

CANICULE : COMPTEZ SUR LA CGT POUR DÉFENDRE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Salariés de la Matmut,
De nouvelles obligations pèsent sur l'employeur pour préserver la santé des salariés en cas de forte chaleur.

POUR LES SALARIÉS SÉDENTAIRES :

Les locaux fermés affectés au travail doivent être **maintenus à une température adaptée en toute saison**, compte tenu de l'activité des travailleurs et de l'environnement dans lequel ils évoluent.
L'employeur doit prendre les mesures afin de **lutter contre les épisodes de chaleur intense.**
S'il s'avère que la température intérieure est > à 30°C l'employeur veille à :

- L'adaptation de la tenue vestimentaire;
- La flexibilité horaire et l'adaptation du travail à la tolérance à la chaleur du salarié.
- Demande de travaux en urgence sur la climatisation; En l'absence de climatisation, mettre des moyens techniques complémentaires pour réduire les températures !
- Possibilité de télétravail pendant la période;
- Disposer de l'**eau potable fraîche (au moins 3 L d'eau potable par jour)**

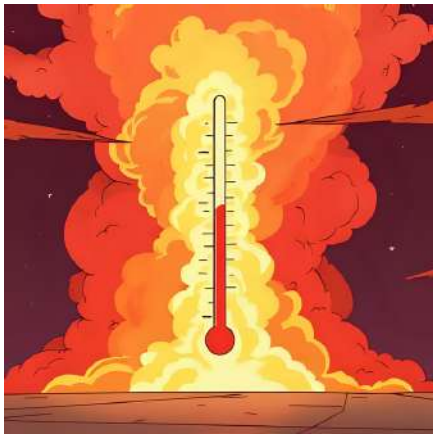

PRENEZ SOIN DE VOUS

POUR LES ITINÉRANTS :

Si votre zone géographique est pendant plus de 48 h en zone jaune, orange ou rouge sur ce site : https://vigilance.meteofrance.fr/fr/canicule
Alors le salarié a droit à :

- **Adapter son** organisation du travail (comprend les horaires de travail) pour limiter la durée et l'intensité de l'exposition. Des périodes de repos peuvent être prévues ;
- Disposer de l'**eau potable fraîche et / ou des brumisateurs** que le salarié peut se faire rembourser via Jenji (au moins 3 litres d'eau par jour)
- **Adapter sa tenue vestimentaire**
- **Demander du télétravail**

Les élus CGT restent à votre disposition pendant toute cette période de forte chaleur.
Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain CSE de Juin.

Nous sommes des salariés qui n'acceptent plus que "ce qui est bon pour nous" soit décidé à notre place sans consultation préalable.
Nous sommes à votre écoute pour relayer vos voix, vos interrogations, vos revendications et vous assistons individuellement et collectivement avec détermination.
Nous nous engageons au service du collectif.

Rejoignez nous, syndiquez vous ! https://www.cgt-matmut.fr/se-syndiquer/

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin

Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr

CGT MATMU